A P E D
l'Espoir

Projet ASSOCIATIF COMPLET

MIS À JOUR EN 2025

Sommaire

3 Co-construire
notre projet associatif 3
pour se donner un cap partagé

4 Fonder
notre action sur une « raison d'être »
qui nous ressemble et rassemble

5 Soutenir
l'action de chacun
par des valeurs qui font sens

6 Connaître
notre histoirepour penser l'avenir

8 La naissance
d'une aventure associative

10 Assurer
un cadre associatif cohérent au quotidien,
fondé sur une gouvernance parentale

18 Visualiser
nos Établissements et Services sur leur territoire
et dans la complémentarité de leurs missions

26 Ambitionner
les évolutions de demain au service des personnes
accompagnées et de leurs familles

Co-construire

NOTRE PROJET ASSOCIATIF POUR SE DONNER UN CAP PARTAGÉ

L'APED l'Espoir est une association de parents créée en 1964.

Si je devais résumer en quelques mots ce qu'est l'histoire de notre association, je vous dirai que tout simplement et depuis 60 ans, c'est une formidable histoire humaine, et c'est ce qui fait sa grandeur et sa force. L'histoire de notre association c'est l'histoire de la générosité, de l'abnégation, du dévouement de femmes et d'hommes, administrateurs, familles, professionnels qui ont consacré une partie de leur existence à œuvrer pour d'autres personnes, des enfants et des adultes désireux d'être, d'apprendre et de s'épanouir.

C'est aussi l'histoire de responsables de l'ARS, du Conseil Départemental 95 et de partenaires qui ont compris, soutenu, accompagné et donc participé à la noblesse de cette action.

Et c'est aussi grâce à la connaissance de l'ARS et du Conseil Départemental des besoins de personnes sans solution de notre département que nos propositions ont été acceptées et qu'entre fin 2015 et 2018 notre association est passée de 4 à 8 établissements, a accueilli en plus 170 enfants et adultes en situation de handicap ainsi que 200 enfants en difficulté du CMPP, et a embauché près de 170 salariés…

Ainsi sur cette période de 3 ans, notre association a pratiquement doublé de taille…

Pourquoi un PA maintenant ?

Au cours de ces dernières années, plusieurs évolutions significatives ont marqué le secteur du médico-social, pour n'en citer que quelques-unes, l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap, la transformation de l'offre et le renforcement de l'inclusion, l'individualisation de l'accompagnement (l'autodétermination, SERAFIN-PH), la mise en place de dispositifs ou de plateformes, etc.

Ces évolutions positives qui donnent place à une plus grande flexibilité, pour s'adapter à la diversité des situations, témoignent d'une prise de conscience croissante de la nécessité de promouvoir l'inclusion, le respect des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap, y compris le droit à l'égalité, à la non-discrimination, à la pleine participation à la vie sociale, et à leur bien-être.

Si ces orientations vont dans le bon sens et sont « signes » d'espoir, il en est d'autres qui peuvent fragiliser les valeurs humanistes que nous défendons, si elles sont appliquées sans la recherche de sens par rapport aux besoins des personnes en situation de handicap.

À titre d'exemple, si l'inclusion à l'école est une excellente orientation, son application immédiate, sans réserve quel que soit le niveau de handicap, dans une institution non préparée, peut amener à un sentiment de rejet de ces enfants ou jeunes adultes s'ils manifestent des troubles qui ne sont que l'expression de leur mal-être dans un milieu qu'ils ne comprennent pas et qui n'est pas, adapté pour eux.

De même la désinstitutionnalisation, prônée par certains sous prétexte que des institutions sont des lieux d'isolement fermés, n'est que le témoignage de préjugés, de méconnaissance et de déni d'autres structures, d'autres associations qui s'inscrivent résolument dans une approche d'ouverture non seulement au monde extérieur mais aussi de porte ouverte au monde extérieur.

Aussi, ce Projet Associatif est le support de notre réflexion, pour nous inscrire dans ces changements avec notre regard constructif et réaliste dont la finalité est de proposer des solutions, des projets adaptés, donnant du sens au parcours de vie de la personne accompagnée.

En cela, nous, APED l'Espoir, une association de parents, souhaitons mettre au service de toutes les personnes que nous accompagnons et toutes celles sans solution que nous pourrions accompagner, notre regard de parent, qui s'exprime dans notre raison d'être, nos valeurs de respect, de dignité, de bientraitance, de sollicitude (la juste proximité), d'inclusion, et d'esprit de famille.

Georges PLANAS
Président
2013-2024

Fonder

NOTRE ACTION SUR UNE « RAISON D'ÊTRE » QUI NOUS RESSEMBLE ET RASSEMBLE

L'APED est une association de parents engagés

assurant la gouvernance associative et définissant les orientations associatives à mettre en œuvre au sein des établissements de personnes en situation de handicap, dans le respect de ses valeurs humanistes.

Elle favorise leur épanouissement

tout en révélant tout le potentiel qu'ils ont en eux et en privilégiant les liens entre les trois acteurs associatifs (professionnels, familles et personnes accompagnées) dans le respect des valeurs associatives.

Son action est guidée par la nécessité d'accompagnement

spécifique du parcours de la vie et de l'avenir de nos enfants et adultes.

Aussi, l'association existe :

- pour faire entendre la voix des trois acteurs associatifs ;
- pour accueillir et accompagner la différence ;
- pour faire valoir leur singularité ;

Et ce, en favorisant l'émergence

de tous les possibles pour la personne accompagnée.

Soutenir

L'ACTION DE CHACUN PAR DES VALEURS QUI FONT SENS

Respect et dignité

Il n'y a pas de vie minuscule : chacun a le droit de vivre et d'exister ; chaque vie est unique et chacun a le droit au respect fondamental et à vivre une vie digne, quelles que soient ses capacités physiques, intellectuelles ou psychiques.

Pour l'APED, respect et dignité sont deux valeurs essentielles pour ouvrir la voie à l'autodétermination des personnes que nous accompagnons. Notre enjeu est de leur permettre de connaître leurs forces et leurs faiblesses et d'avancer sur le chemin de l'autonomie en sachant que chaque vie vaut la peine d'être vécue.

La bientraitance

C'est l'art du soin qui permet à chacun de vivre dans sa condition de vulnérabilité et d'être valorisé dans sa singularité. C'est une manière d'être, d'agir et d'être soucieux de l'autre.

Pour l'APED, c'est également, un processus et non un état : elle est le résultat d'une écoute attentive et d'une réflexion éthique. Ce qui suggère que les professionnels et les familles s'adaptent aux personnes vulnérables et non l'inverse.

La sollicitude

C'est un soin attentif et affectueux que nous apportons à quelqu'un en vue de son épanouissement, de son bonheur ; c'est avoir de l'empathie. C'est aussi trouver la « juste proximité » dans nos relations avec les autres.

Pour l'APED, c'est aussi un ensemble de sentiments et de responsabilités qui s'accompagnent d'actions bienveillantes visant à protéger les personnes en situation de vulnérabilité.

L'esprit de famille

C'est la volonté et la capacité de faire vivre la différence de chacun en harmonie avec les valeurs familiales.

Pour l'APED, c'est un lien qui relie les professionnels et les familles et qui s'appuie sur la connaissance profonde des personnes que nous accompagnons. C'est également, la proximité affective, le dévouement qui unit les personnes.

L'inclusion

C'est l'acte de s'engager à placer à l'intérieur de toutes les frontières sociales tous ceux qui font partie d'une société.

Pour l'APED l'inclusion c'est redéfinir et donner du sens à la vie sociale, c'est un chemin à parcourir. C'est, en effet, proposer à la société une évolution et un changement de conception. Nous croyons que dans une société inclusive, chacun a sa place, ce n'est donc plus à la personne en situation de handicap de s'adapter pour tenter d'atteindre la norme. C'est l'Espoir d'élargir le concept de norme pour qu'il puisse servir à tous.

Connaître

NOTRE HISTOIRE POUR PENSER L'AVENIR

1964
Création de l'association

1965
Création de l'IME l'Espoir

1982
Création d'un CAT (aujourd'hui ESAT) avec un foyer d'hébergement

1992
Création d'un SAVS

2001
Service d'Accueil de Jour le **SAJ Maurice Guiot**

2005
Direction Générale

Centre d'Habitat : il regroupe les services du foyer d'hébergement (1982), du SAVS (1992)

2007
Service d'hébergement du **SAJH Maurice Guiot**

L'APED ESPOIR

aujourd'hui c'est...

+ de 700 personnes accompagnées

près de 350 professionnels

9 établissements

2015

- **RAPHAVIE** (Résidence d'Accueil pour Personnes en situation de Handicap Âgées ou Vieillissantes)
- **SAJH l'Horizon**
- **IME du Bois d'en Haut**

2019

- **Service Hors Des Murs de l'IME du Bois d'en Haut**
- **Dispositif Habitat Inclusif** du Centre d'Habitat

2024

- **L'EMA-IAJ** (Équipe Mobile d'Appui Itinérante d'Accueil de Jour) au sein de la RAPHAVIE
- **Service d'accueil de Jour** au Centre d'Habitat
- **CPTS** (Communauté Professionnelle Territoriale Santé) du Vexin et l'I**ME du Bois d'en Haut**

2010

- **Foyer Logement Les Clématites du Centre d'Habitat**
- **Ouverture du service intermédiaire d'Accès et de Maintien de l'Aide par le Travail (SIAMAT).** C'est une passerelle entre nos jeunes adultes des IMEs et le monde du travail et aussi un lieu ressource pour les travailleurs fatigables de l'ESAT.

2018

- **Rattachement du CMPP** (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)

2023

- **L'EMA SBS** (Équipe Mobile d'Appui Soins et Besoins Spécifiques)
- **L'EMAS** (Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation) au sein de l'IME BDH.
- **L'EMA-PADH** (Équipe Mobile d'Appui aux Personnes Âgées Dépendantes en situation de Handicap) au sein de la RAPHAVIE
- **Le PASS HDM** (Passerelle d'Accompagnement Hors Des Murs pour des jeunes adultes) au sein de l'IME du Bois d'en Haut

La naissance
D'UNE AVENTURE ASSOCIATIVE

Je m'appelle D.
j'ai 60 ans
et je voulais vous raconter mon histoire…

Je suis née dans un monde en quête de changement, où chacun cherchait sa place. Dès le départ, mes parents me trouvaient un peu différente de mes frères et sœurs. Mon développement ne suivait pas le même chemin que les leurs. Il y avait en moi quelque chose d'unique, d'inattendu. Je ne « rentrais pas dans les cases » préétablies pour les enfants… Mes parents ont donc décidé qu'il fallait agir pour que je m'épanouisse, pour que je puisse trouver ma voie dans ce monde.

À la recherche de mon chemin…

C'est dans cet esprit que mes parents ont décidé de rencontrer d'autres familles ayant des enfants « pas comme les autres ». Cette rencontre a été le point de départ d'une aventure extraordinaire. Ensemble, ils ont fondé une association appelée : APED l'Espoir, afin d'offrir un espace où des enfants comme nous puissent s'exprimer, être respectés et apprendre à être ce qu'ils sont.

Pour répondre à nos besoins, mon histoire a commencé par la création d'un IME en 1965, IME l'Espoir qu'ils l'ont appelé, tout un programme.

Puis, j'ai grandi, tout comme mes camarades, **un CAT (Centre Aide par le Travail) a ouvert ses portes 17 ans après** et nous avons ainsi pu poursuivre notre route dans le monde des adultes au travail, un travail adapté bien sûr, mais un travail tout de même ! De même certains d'entre nous souhaitaient vivre comme nos frères et sœurs, hors de la maison familiale, alors un Foyer d'Hébergement nous a accueillis, juste au-dessus de notre lieu de travail.

J'ai 27 ans, un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale est fondé et permet à certains d'entre nous, plus autonomes, de pouvoir vivre dans notre propre logement, nous pouvons ainsi être libres.

Et comme un des principes fondateurs de l'APED l'Espoir est de créer les structures adaptées à nos besoins, plein d'autres établissements ont vu le jour pour aboutir à la création de la RAPHAVIE au jour de mes 50 ans. Et dire que ce n'est pas fini… Je sais que l'association sera toujours active pour imaginer, proposer et porter de nouveaux projets.

La coopération avec les professionnels

Après avoir établi ces structures adaptées à nos besoins et à notre évolution, nos parents ont relevé un nouveau défi : concentrer leurs efforts pour garantir un accompagnement de qualité, en collaboration avec des professionnels bienveillants. Ils ont souhaité que nous puissions vivre nos différences dans le respect des valeurs associatives.

De la rencontre de parents à l'APED d'aujourd'hui

L'évolution de cette association a permis à nos parents de partager leurs réalités et expériences avec d'autres familles, passant ainsi le flambeau. Ce flambeau est aujourd'hui porté par d'autres parents et, en septembre 2024, nous allons célébrer les 60 ans de l'APED l'Espoir. Toujours située dans le Val-d'Oise, notre association accompagne désormais plus de 700 enfants et adultes, ainsi que leurs familles, avec le soutien de près 350 professionnels.

L'avenir...

L'APED souhaite continuer à innover et à concrétiser ses projets en préservant son essence et sa raison d'être. Notre objectif est de continuer à accompagner les enfants et les adultes, de les aider à tracer leur propre chemin, à révéler leur potentiel, tout en assurant une relation affective et familiale essentielle à notre bien-être tout au long de la vie. Rien n'est jamais acquis d'avance, mais c'est grâce aux actions proposées et à la volonté de les réaliser que nous pouvons changer le regard porté sur nos différences.

Notre plus grand ESPOIR est de vivre dans un monde où chacun trouve sa place et s'épanouit pleinement.

Voilà mon histoire, et mon Espoir pour les enfants et adultes de l'APED. Nous rêvons que cette histoire puisse exister, dans un monde où nos différences sont perçues comme une richesse, une nouvelle manière de vivre ensemble, et non comme une histoire qui ne concerne que les familles touchées.

Assurer

UN CADRE ASSOCIATIF COHÉRENT AU QUOTIDIEN, FONDÉ SUR UNE GOUVERNANCE PARENTALE

Nous sommes une association de PARENTS, notre action est guidée par un principe fondateur qui est à l'origine de toutes nos réflexions, nos actions :

« Les enfants, les adultes que nous accompagnons sont au cœur de notre association, au cœur de nos actions. »

Les Administrateurs

Une association manifestement atypique, dans son organisation, ses orientations, dans l'expression forte de sa sensibilité parentale, reconnue pour la sincérité de son action et l'engagement de tous.

Dans le cadre de notre rôle d'Administrateur, nous nous engageons à :

- **S'assurer que les méthodes d'éducation ou d'accompagnement** mises en œuvre dans les établissements sont vraiment adaptées aux besoins de nos enfants.
- **Développer le support et la communication** aux familles et favoriser leur rencontre et le partage des expériences.
- **S'assurer que les moyens** mis à notre disposition sont utilisés à bon escient.
- **S'assurer du bien-être** au travail de nos salariés.
- **Prévoir les évolutions à venir** afin de s'adapter en permanence.

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'APED se prononce sur la gestion du Conseil d'Administration et la situation morale et financière de l'Association.

Elle définit les orientations et priorités d'actions, en lien avec le Conseil d'Administration. Elle permet de procéder au renouvellement du CA.

L'Assemblée Générale a lieu tous les ans et peut se tenir en session extraordinaire dans les cas prévus par les statuts.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit et valide les orientations essentielles à la vie de l'Association et son développement. Les statuts prévoient 21 sièges.

Le CA s'assure que ces orientations sont conformes aux valeurs portées et ses membres garantissent la continuité des principes fondateurs forts de l'APED, au regard de ses statuts, de la loi et réglementation.

Ses membres s'assurent de la pérennité de l'Association et de son Projet particulier. Ils organisent la qualité de sa représentation institutionnelle.

Le CA rend compte de sa gestion au cours de l'Assemblée Générale, tout en proposant les axes de travail utiles à la vie Associative et son évolution.

La Présidence et la Vice-présidence

La particularité de notre association tient au fait que le Président est en lien direct avec les Directions des établissements. Il est le référent hiérarchique direct. Son action s'articule avec la Direction générale pour décliner au quotidien les orientations du CA.

Son action est soutenue par deux Vice-Présidents en charge de l'accompagner dans le pilotage de la Gouvernance associative.

Tous s'articulent directement avec les Administrateurs délégués et se réfèrent aux organes décisionnels de l'Association.

LE DÉTAIL EN PLUS

Ce Projet Associatif consacre la création de la fonction de Vice-Président.

Les objectifs poursuivis visent à :

- pérenniser la gouvernance actuelle,
- renforcer notre organisation,
- asseoir son fonctionnement quotidien sur plusieurs administrateurs.

Les deux Vice-présidents se partagent les délégations en fonction des choix et besoins présents.

Les Administrateurs délégués

L'administrateur délégué est membre du conseil d'administration. Son rôle est défini sur plusieurs dimensions clés pour la fluidité de la relation avec les établissements :

- Il est l'interlocuteur privilégié entre la direction d'un établissement et le CA. À ce titre le directeur l'informe régulièrement sur le fonctionnement de l'établissement et sur la mise en œuvre des orientations de l'association.
- Il est un relais entre l'association et l'établissement sur des sujets qui demandent une position associative.
- Il est un relais entre l'association et les familles. Il est à leur écoute et fait remonter, le cas échéant, les sujets, difficultés évoquées au niveau de l'association.

BON À SAVOIR

Un Administrateur délégué est nommé par établissement.

Les Commissions

L'APED est organisée autour de commissions thématiques permettant à chaque administrateur de s'impliquer et contribuer à la vie associative en fonction de ses envies, compétences et expériences.

La composition de ces commissions est évolutive, mais leur cadre est clairement défini pour assurer le bon fonctionnement associatif.

- Commission Stratégie & développement
- Commission opérationnelle
- Commission finance
- Commission patrimoine
- Commission vie associative et relation familles
- Commission Communication

COMMISSION STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT (COSTRADE)

3 ou 4 fois par an

- Être un lieu de réflexion sur les stratégies, sur le développement de notre association.

La COSTRADE assure le lien entre le Conseil d'Administration et l'exécutif de l'APED. Le DG anime cette commission.

Elle permet la mise en action les décisions associatives et se trouve être force de propositions en direction des membres du CA. Elle est le support à la réflexion partagée au sein de l'Association, en lien avec les remontées des autres commissions.

Elle vise la continuité du fonctionnement de l'APED en organisant la préparation des décisions du CA, tout en s'assurant de leur réalisation, dans les domaines liés au développement, au réglementaire ou à l'administratif.

Ponctuellement, des COSTRADE peuvent être « élargies » aux Directeurs pour partager des informations, des réflexions, des projets avec les Administrateurs.

COMMISSION OPÉRATIONNELLE (COMOP)

10 fois par an

- **Examiner et débattre des problématiques remontées par les commissions, la Direction Générale… sur les aspects d'organisation, d'accompagnement ou de stratégie et développement et concernant l'opérationnel.**
- **Proposer des actions concrètes.**

Composée de l'ensemble des Administrateurs, la DGA anime cette commission.

Cette commission permet d'aborder et approfondir collégialement les enjeux liés à la qualité de l'accompagnement et au bon fonctionnement des établissements. Elle est un lieu d'échange et, le cas échéant, de prise de décisions d'actions opérationnelles. Les sujets traités concernent le bon fonctionnement des établissements et le cœur de métier (management, outils, formations, …).

Une fois par trimestre, une COMOP est dédiée principalement aux sujets remontés par les Administrateurs délégués.

COMMISSION FINANCE

7 fois par an

- S'assurer que les moyens mis en place sont appropriés et conformes aux lois et aux normes (comptables, financeurs, secteur médico-social ...) afin que le siège ait une gestion conforme.
- S'assurer du respect de l'emploi des budgets au service des objectifs de l'association et des attentes en matière d'accompagnement.
- Examiner les comptes administratifs et les budgets prévisionnels afin de donner un avis éclairé au CA en vue d'obtenir le quitus.

COMMISSION PATRIMOINE

1 fois par an

- S'assurer de la meilleure façon dont est géré le patrimoine immobilier.
- Donner un avis consultatif éclairé sur tous les sujets en rapport avec le patrimoine immobilier, projets de modifications, nouveaux projets, cessions, acquisitions...

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET RELATION FAMILLES

3 ou 4 fois par an

- Faire vivre l'APED auprès des familles et professionnels.
- Favoriser les relations triangulaires familles/professionnels/association pour favoriser la qualité de l'accompagnement.
- Aider et accompagner les familles sur la route du handicap en partageant les expériences internes et par l'apport de « ressources extérieures ».

COMMISSION COMMUNICATION

5 fois par an

- Communiquer en interne et en externe sur les actions, les projets, les valeurs que portent l'APED pour les personnes accompagnées, les adhérents, les familles, les professionnels, les partenaires et les financeurs

Les démarches transversales

Cohésion et cohérence étant au cœur de notre volonté d'action, l'Association promeut les actions et projets traversant les établissements, services, strates et organes de fonctionnement de l'APED.

Elles sont essentielles pour favoriser le travail en commun, le partage d'actions communes et d'une vision partagée.

Elles visent à mutualiser les moyens et renforcer les capacités d'agir par l'implication du plus grand nombre. Elles permettent, alors, de proposer des actions innovantes pour le bien des personnes accompagnées et des familles.

LE GROUPE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE (GRÉ)

- La réflexion éthique est au cœur de notre Projet.
- Permettre d'éclairer les enjeux éthiques et d'offrir aux professionnels, familles ou personnes accompagnées des clés pour renforcer leur compétence dans la réflexion comme dans la décision d'une situation qui pose une question ou un dilemme éthique.
- La réflexion du GRÉ est basée sur une philosophie pratique qui nous aide à développer et à relier les théories et les actions sur le terrain. Cela nous aide à leur donner du sens, mais également à alimenter les réflexions associatives.

Le GRÉ, c'est-à-dire ?

- *Prendre du recul, pour nous éclairer grâce aux regards croisés des différents acteurs de l'APED pour amener de nouvelles réflexions sur des thématiques ou situations qui interpellent au plan éthique les professionnels, les familles ou les personnes accompagnées.*
- *S'interroger régulièrement sur le sens des pratiques professionnelles par rapport à nos valeurs et principes en fonction de leur mise en œuvre ou de leur évolution et apporter ainsi un soutien à la réflexion des professionnels dans leur pratique.*
- *Réfléchir sur les saisines reçues et les thématiques fondamentales qui concernent les différents acteurs de l'association.*

BON À SAVOIR

Le GRÉ compte la participation des trois acteurs de l'APED :

- professionnels,
- familles,
- personnes accompagnées.

EN SAVOIR PLUS
CLIQUEZ ICI

LA DÉMARCHE QUALITÉ

- **Fondamentale au sein de l'Association, cette démarche est pensée de manière globale et transversale, tout en laissant aux établissements les moyens pour adapter et agir spécifiquement au regard des besoins des leurs publics.**

BON À SAVOIR

Chaque établissement fait vivre un Comité Qualité.

Un Groupe-ressources associatif constitué des professionnels de chaque établissement approfondi des thématiques traversant l'APED.

Un Comité de Pilotage associatif suit la bonne mise en œuvre de la Qualité.

La qualité c'est quoi au sein de l'APED ?

- *La démarche qualité est un outil d'amélioration continue du service rendu aux bénéficiaires*. Directement ancrée dans les préoccupations quotidiennes, elle permet d'améliorer les réponses aux besoins des personnes accompagnées, mais également aux exigences des financeurs.*

La Qualité est l'affaire de tous :

- *En favorisant la collaboration entre professionnels et l'implication des bénéficiaires dans l'amélioration du quotidien.*
- *En permettant une plus grande collaboration et harmonie des pratiques entre ESMS de l'APED, tout en favorisant l'amélioration des conditions de l'accompagnement pour les professionnels au bénéfice des personnes accompagnées et des familles.*

** personnes accompagnées, familles, professionnels et partenaires.*

CARTE BLANCHE

- **L'innovation et l'originalité des Projets comme approche permettant de nourrir continuellement les réponses apportées.**
- **Donner des moyens financiers à nos projets ayant pour ambition d'améliorer encore la qualité d'accompagnement de nos enfants et adultes ou d'accroître notre capacité d'accueil.**

Le principe de la Carte Blanche, qu'est-ce que c'est ? Et pour quoi faire ?

- *Les nombreux projets portés au sein des établissements ne peuvent pas tous être financés sur les budgets alloués par nos financeurs. C'est pourquoi, l'APED a mis en place l'opération « Carte Blanche » afin de financer certains de ces projets ayant un impact positif pour les personnes et les familles que nous accompagnons.*
- *Outre les moyens financiers mobilisés, l'opération Carte Blanche constitue un véritable encouragement en direction des équipes à imaginer et proposer des actions innovantes.*

LA POLITIQUE DE FORMATION

- **Concourir au partage théorique, expérientiel et des pratiques dans le cadre de temps mutualisés entre les établissements.**

- *Les actions de formation doivent être mutualisées au sein de l'Association. Ceci répond à l'objectif de partage, d'échanges et de transversalité entre établissements et secteurs (enfance, adulte).*
- *Ainsi, les établissements définissent des programmations de formation au regard des besoins spécifiques de leurs publics et ils réservent des places aux autres structures APED de manière à favoriser leur participation et ce partage, ainsi qu'à des partenaires ou services publics extérieurs, favorisant ainsi une meilleure compréhension du handicap et l'inclusion.*

OUTILS & MÉTHODES D'ACCOMPAGNEMENT

- **Permettre la cohérence des approches, outils et moyens, notamment pour favoriser la qualité et la fluidité du parcours de vie des personnes accueillies.**

- *L'association promeut une approche cohérente en matière d'outils et méthodes déployés auprès des personnes. Ces moyens se doivent de traverser l'ensemble des établissements pour répondre à la singularité des besoins individuels et à la fluidité du parcours de vie des personnes accueillies.*
- *Ce socle commun est travaillé collégialement, dans le cadre de partage d'expériences et de pratiques, que ce soit à partir des situations individuelles ou de méthodologies plus globales.*
- *Cette dynamique de partage doit être entretenue et favoriser par chacun.*

Les professionnels en charge de la transversalité d'action et en soutien des établissements

L'APED porte une forte ambition pour que la DG, la DGA et le Siège soient en interface constante avec les Directions et professionnels des établissements, afin de favoriser la cohésion et la cohérence d'action.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

- **Fédérer les Directeurs et les accompagner dans les projets communs**
- **Être le fer de lance des deux principes clés associatifs : la cohésion et la cohérence**
- **Représenter l'association auprès des financeurs et plus généralement vers l'extérieur, en lien avec la Présidence et les Vice-Présidences**
- **Assister le conseil d'administration dans ses prises de décision**
- **Porter les orientations associatives dans les établissements**
- **Rendre compte au CA du fonctionnement des établissements en accord avec les orientations associatives et les recommandations de la HAS**
- **Diriger le siège qui regroupe les fonctions support au service des établissements**
- **Administrer sans lien hiérarchique avec les Directions des établissements.**

La Direction générale (DG)

En charge de la stratégie et du suivi administratif et réglementaire.

La Direction générale adjointe (DGA)

En charge de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie associative et du soutien au cœur de métier et au bon fonctionnement des établissements.

LE SIÈGE

Le Siège soutient au quotidien l'action des établissements en apportant une aide technique et opérationnelle par les services d'appui et de soutien suivants :

- **Service des ressources humaines et financières.**
- **Service des supports informatiques, des réseaux et des télécommunications.**
- **Service pour la Qualité de Vie et Condition de Travail (Sécurité, Maintenance et Environnement).**
- **Service pour une démarche philosophique et éthique.**
- **Service pour une démarche d'amélioration de la qualité.**
- **Service des systèmes d'information et de la communication.**
- **Service pour les projets de développement.**

La Direction générale (DG)

En charge de la stratégie et du suivi administratif et réglementaire.

La Direction générale adjointe (DGA)

En charge de la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie associative et du soutien au cœur de métier et au bon fonctionnement des établissements.

Visualiser

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SUR LEUR TERRITOIRE ET DANS LA COMPLÉMENTARITÉ DE LEURS MISSIONS

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique (C.M.P.P.) de Persan, Beaumont-sur-Oise, l'Isle-Adam

Accueille en consultation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes de 0 à 20 ans.

16, rue Édouard Bourchy
95260 Beaumont-sur-Oise

EN SAVOIR PLUS
CLIQUEZ ICI

Nos missions

Nous recevons principalement les enfants et les adolescents de 0 à 20 ans présentant des difficultés de développement et d'adaptation scolaire, sociale, familiale :

- troubles des fonctions instrumentales et des apprentissages : troubles du langage oral et/ou écrit, troubles psychomoteurs…
- troubles à expression somatique et/ou comportementale : troubles alimentaires, troubles du sommeil, troubles de la propreté, agressivité, inhibition, agitation, troubles de l'attention…
- difficultés psychologiques liées à un traumatisme : deuil, séparation, maladie…
- difficultés du développement psychoaffectif et troubles du développement de la personnalité.

Le cœur de notre action

La priorité est donnée au dépistage, à l'évaluation, au diagnostic et à la diversité des accompagnements.

Il s'agit d'inscrire les prestations de soins délivrées par le CMPP au service du développement de nouvelles stratégies d'accompagnement personnalisé pour éviter un risque de chronicisation des troubles mais également des modes d'accompagnement.

La prise en charge est déterminée par la réévaluation et la réactualisation du projet personnalisé tous les ans. Elle est inscrite dans une logique de passage de relais afin de tenir compte et de soutenir le projet d'orientation du jeune en fonction de l'évolution de ses besoins et de ses attentes.

Le CMPP s'engage à favoriser et intervenir en appui de repérage, de diagnostic, de soin, de coordination avec l'environnement de l'enfant/du jeune afin d'une part de favoriser l'accès à la santé et d'autre part de proposer des mesures de soutien précoce des parents.

L'Institut Médico-éducatif « l'Espoir » (IME)

I.M.E. L'espoir

Accueille 80 enfants, adolescents et jeunes adultes de 4 à 20 ans :

- 55 présentant des troubles des fonctions cognitives,
- 25 présentant des troubles du spectre autistique.

90, avenue du Général de Gaulle
95290 l'Isle-Adam

Les enfants sont accompagnés par :

- 6 professeurs des écoles, spécialisés, affectés par l'éducation nationale
- 36 professionnels de l'accompagnement éducatif (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, accompagnant éducatif et social, assistant social)
- 4 psychologues
- 2 psychomotriciens
- 1 coordinateur en communication alternative et augmentée
- 1 pédopsychiatre

L'Institut Médico Éducatif l'Espoir est le premier établissement de l'association, symbolisé par son château entièrement rénové en 2018, implanté au cœur d'un parc arboré et situé à proximité des établissements scolaires de l'Isle Adam. L'IME pourrait être comparé à une super école de la vie où se retrouvent toutes les activités nécessaires au développement d'un enfant.

Les enfants bénéficient à l'IME d'apprentissages adaptés à leurs besoins qui touchent tous les domaines de leur développement : la communication, la relation à l'autre, la motricité, la vie quotidienne, le soin, la scolarité et la préparation à la vie d'adulte. Chaque enfant a un programme personnalisé conçu pour lui, avec lui et sa famille pour répondre à ses besoins particuliers. Nous trouvons à l'IME de multiples activités : arts graphiques (peintures, sculptures.), activités sportives (foot, équitation, natation…), scolaires (lire, écrire, compter…), vie quotidienne (pâtisserie, cuisine…), soin de soi (sociothérapie, bien-être, espace sensoriel…), préprofessionnelles (espaces verts, créations manuelles, culinaires, blanchisserie…), culturelles (théâtre, cinéma, musée…), rééducatives (psychomotricité, communication PECS et Makaton…), thérapeutiques (entretien psychologique, habiletés sociales…). L'IME est divisé en deux sections : la section enfants et préadolescents (la SEPA) et la section adolescents et jeunes adultes (la SAJA).

De par son implantation au cœur de la cité, toutes ces activités peuvent se dérouler dans et hors des murs de l'IME et pour certaines dans des actions inclusives avec des centres de loisirs ou des classes des écoles et collège de proximité.

Si l'IME m'était conté par les jeunes, verbatim recueilli lors du CVS du 20 décembre 2023 :

« À l'IME, c'est du travail différent que l'on peut faire en s'amusant. »

« À l'IME, il y a beaucoup d'activités et des activités qu'on ne trouve pas ailleurs comme les espaces de détente. »

« On travaille beaucoup l'autonomie pour devenir grand avec des activités qu'on doit faire chez nous. »

L'Institut Médico-éducatif « Du Bois d'en Haut » (IME)

Accueille 90 enfants et adolescents âgés de 0 à 20 ans dont :

- 35 présentant des troubles des fonctions cognitives,
- 25 présentant des troubles du spectre autistique,
- 30 présentant des troubles du spectre autistique dans un dispositif « Hors Des Murs ».

7, rue du Parc
95360 Ennery

L'IME du Bois d'en Haut est un lieu de vie avec comme maîtres mots la bienveillance et la bonne humeur. C'est un lieu d'apprentissages et d'accompagnement pour des enfants de 0 à 20 ans ayant des troubles neurodéveloppementaux (déficience intellectuelle, trouble du spectre autistique, ...)

Les enfants sont accueillis au sein de l'IME ou accompagnés par l'équipe du hors des murs ce qui permet aux enfants d'évoluer dans un environnement semi-ordinaire.

La pluridisciplinarité professionnelle permet en un seul lieu de pouvoir travailler chaque jour sur les besoins des enfants. Tous les professionnels sont dévoués à la cause du handicap. La direction insuffle une énergie collective.

L'équipe de l'IME développe de nombreux partenariats avec des professionnels, des institutions et des entreprises extérieures afin de permettre aux enfants et jeunes d'être inclus le plus possible dans la société. Les professionnels travaillent avec toutes les personnes qui côtoient l'enfant : famille, école, centre de loisir, associations sportives et culturelles. L'emploi du temps des enfants est varié. Il y a des temps de classe, des temps de socialisation en extérieur, des temps de jeux, des activités sportives, artistiques et culturelles, des prises en charges individuelles. Les jeunes ont chacun un éducateur de référence et évoluent au sein d'un petit groupe.

Pour les jeunes à partir de 14 ans, il y a des ateliers préprofessionnels et des immersions en structures adultes (MAS, FAM, foyer de vie, ESAT, SIAMAT) afin de préparer leur projet après l'IME.

Le projet d'accompagnement est adapté à chaque jeune, ses besoins, son âge. Le but étant de développer son autonomie et de l'aider à devenir un adulte le plus autonome possible.

Les parents sont les interlocuteurs privilégiés de l'IME, ils participent au projet de leur enfant. Ils sont régulièrement invités à l'IME pour participer aux réunions et aux activités. Les parents ont accès à des formations gratuitement. Il y a des groupes parents/enfants ou des groupes pour les frères et sœurs. Il y a une prise en charge globale même si l'enfant reste au centre des préoccupations de l'établissement et des professionnels. C'est un accueil sur mesure.

EN SAVOIR PLUS
CLIQUEZ ICI

L'établissement et service d'aide par le travail « l'Avenir » (ESAT) et le SIAMAT

ESAT autorisé pour 185 travailleurs en situation de handicap.

1, impasse du Petit Moulin
95340 Persan

L'ESAT-SIAMAT et ses métiers

L'ESAT accompagne par le travail 185 adultes en situation de handicap sur le site de Persan, et permet au travers du dispositif SIAMAT, à des jeunes d'intégrer progressivement le monde du travail protégé, et à des personnes vieillissantes de bénéficier de temps de respiration sur leur lieu professionnel.

Pour ce faire, l'ESAT développe 9 activités économiques différentes :

- Cuisine Centrale et restauration collective
- Blanchisserie Industrielle
- Sous-traitance Industrielle
- Nettoyage et entretien des locaux
- Création et entretien d'espaces verts et jardins
- Retraitement de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
- Multi-services, maintenance des bâtiments
- La boutique solidaire « L'Empreinte »
- Mise à disposition en milieu ordinaire de travail

Aussi, notre action vise à l'épanouissement des travailleurs au travers d'une activité professionnelle adaptée à sa situation, dans le respect des aspirations et choix de vie de chacun.

La Boutique solidaire de l'Isle Adam « L'Empreinte »

Ce commerce résolument solidaire fonctionne du mardi au samedi selon des horaires les plus proches possibles de ceux d'un commerce de centre-ville. Nous souhaitons avant tout y favoriser :

- Une visibilité et disponibilité plus importantes de l'ESAT et de ses travailleurs auprès de la population,
- L'expérimentation des personnes dans un métier au plus près des habitants (accueil, information, conseil, facturation, encaissement, livraisons…),
- La prise de confiance et la montée en compétences de nos collaborateurs en situation de handicap,
- La promotion de nos activités de productions et services,
- La vente d'articles confectionnés dans nos ateliers et ceux des établissements de l'APED et ses partenaires.

Nous apportons de nouveaux services et modalités de vivre et travailler ensemble aux habitants de l'Isle Adam et de ses environs, tout en contribuant au maintien du commerce de proximité.

EN SAVOIR PLUS
CLIQUEZ ICI

Le Centre d'Habitat

Autorisé pour 87 places.

34, chemin des 3 Sources
95290 l'Isle-Adam

Le Centre Habitat APED Espoir

Le Centre d'Habitat se compose d'une équipe pluridisciplinaire mobilisée pour répondre aux besoins des personnes accompagnées (équipes éducatives, paramédicale, d'animation, services généraux et administratifs et équipe de direction).

La mission du Centre d'habitat est de garantir l'épanouissement et la sécurité des personnes, en leur offrant un accompagnement personnalisé, autour des dimensions suivantes :

- Vie quotidienne, logement et autonomie
- Santé (bien-être physique et psychique)
- Citoyenneté et inclusion dans la cité (loisirs, dispositifs de droit commun…)
- Démarches administratives et gestion du budget
- Vie affective, vie familiale, vie sociale
- Parcours professionnel (de l'accès à l'emploi à l'accompagnement à la retraite)

Les personnes accompagnées expriment leur satisfaction à bénéficier des différents espaces du Centre Habitat (salle cinéma, salle zen, bar des amis…) associée à la liberté de profiter des commerces et offres socio-culturelles et sportives de leur commune.

Le Centre d'Habitat est une structure pour adultes en situation de handicap mental/psychique regroupant 3 établissements (87 places) : un Foyer d'hébergement, un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS diffus), un foyer-logement (SAVS regroupé) et un dispositif d'Habitat Inclusif (8 places).

Le foyer d'hébergement

Le Foyer d'hébergement qui est un lieu sécurisé et agréable, est situé à l'Isle Adam et ouvert 24h/24 toute l'année. Il accompagne 40 résidents, hommes et femmes, en situation de travail, âgés au moins de 20 ans. Il dispose également de deux places d'accueils temporaires.

Chacun des résidents bénéficie d'un studio (ou 2 pièces). Un transport par bus est organisé pour se rendre à l'ESAT-Avenir de l'association.

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)

Le SAVS se distingue par la particularité d'offrir deux types d'accompagnement, selon les besoins et les projets de la personne accueillie :

- Un accompagnement SAVS diffus (24 places) pour les personnes disposant de leur propre logement dans un secteur géographique proche.
- Un accompagnement SAVS, avec appartement mis à disposition au sein du foyer-logement Les Clématites de Persan (20 places et une place d'accueil temporaire). Ce service permet de proposer un accompagnement au sein d'une résidence pour des personnes qui pourraient être en difficulté en logement isolé.

Le service fonctionne 365 jours par an et est joignable 24h/24 (astreinte). L'équipe de professionnels intervient au SAVS diffus et regroupé de l'association.

Le dispositif d'habitat inclusif

L'habitat inclusif accompagne des personnes vivant en colocation dans des logements autonomes dans le cadre d'un projet de vie sociale partagée. Une éducatrice spécialisée coordonne les différentes actions permettant :

- La veille et la sécurisation de la vie à domicile
- Le soutien à l'autonomie de la personne
- Le soutien à la convivialité
- L'aide à la participation sociale et citoyenne.

Chacun des résidents bénéficie d'un studio (ou 2 pièces). Un transport par bus est organisé pour se rendre à l'ESAT-Avenir de l'association.

EN SAVOIR PLUS
CLIQUEZ ICI

Le SAJH « Maurice GUIOT »

Accueille 44 adultes avec une déficience intellectuelle, avec ou sans trouble associé, dont trente avec hébergement, et quatorze à accueil de jour, en file active.

11, rue Edmond Bourgois
95340 Persan

Le SAJH « Maurice Guiot » est situé sur la ville de Persan, au confluent de l'Oise et du ruisseau « l'Esches », ce qui en fait un lieu verdoyant et arboré.

Paroles de résident : « On est dans un environnement calme. Le jardin est grand, on pourrait y faire un potager ».

Bien qu'excentré, il est à proximité du centre-ville, des commerces, de la gare et de la vie culturelle de Persan.

Paroles de résident : « Le SAJH est pour les personnes en incapacité de travailler, c'est un foyer pour personnes en situation de handicap ».

La particularité du SAJH est de dissocier la partie hébergement de l'accueil de jour. Chaque matin de la semaine, les résidents hébergés se rendent sur leur lieu d'activité à l'accueil de jour, pour la journée. Exception faite pour les résidents fatigables qui peuvent rester à l'hébergement le matin, au calme et rejoindre les autres à l'accueil de jour pour l'heure du déjeuner. Les deux sites sont séparés par une voie sans issue.

Paroles de résident : « A l'hébergement, on dort, on se repose, on fait des sorties ». « C'est grand, les studios sont bien. On achète nos meubles et on choisit la décoration ».

Les activités et les accompagnements sont pensés et proposés pour répondre aux besoins et souhaits de chaque résident, selon son projet personnalisé qui est révisé chaque année.

Paroles de résident : « On est accompagné par des éducateurs et des psychologues. On a tous des activités différentes ».

Les résidents sont associés à la rédaction de leur propre projet avec leur famille et les professionnels référents.

Paroles de résident : « On est content d'être ici, mais on peut en partir si on a un autre projet ».

Les activités peuvent se faire sur site ou bien hors de l'établissement avec ou sans intervenant extérieur, le principe étant de varier l'offre d'activités, et de favoriser l'inclusion des résidents.

Paroles de résident : « On aime travailler, on y apprend des choses. Avant de venir ici, on était en ESAT ou en IME ».

Des instances tels que le CVS ou bien des réunions de résidents sont mises en place pour leur donner une place active et les responsabiliser dans la vie de l'établissement, qui est leur lieu de vie, leur lieu de résidence.

Paroles de résident : « On peut retourner dans nos familles et elles peuvent venir chez nous quand on les invite ».

En conclusion **« On aime le SAJH comme il est ».**

La Résidence d'Accueil pour Personnes en situation de Handicap Âgées ou Vieillissantes (RAPHAVIE) « Les Aubins »

La Raphavie les Aubins est un lieu de vie, (établissement non médicalisé), qui accueille des personnes en situation de handicap vieillissantes, c'est-à-dire à partir de 45 ans.

La résidence se compose de 19 logements individuels, avec 1 grande pièce de vie, 1 salle de bains adaptée PMR, 1 cuisine, et un balcon ou terrasse, meublés selon les choix des usagers qui y vivent.

En rez-de-chaussée, un espace collectif regroupe les salles d'activité, la salle à manger ouvrant sur une grande terrasse et un jardin arboré, la cuisine, une laverie, une salle socio-esthétique, le salon TV, l'infirmerie et les bureaux administratifs.

La capacité d'accueil est de 19 personnes en hébergement, 8 personnes en externat, et est complétée par 2 dispositifs d'équipe mobile d'appui (accompagnant les usagers orientés en EHPAD d'une part, et les personnes retraitées vivant à leur domicile d'autre part).

R.A.P.H.A.VIE Les Aubins

Accueille des adultes en situation de handicap dont :

- 19 en hébergement
- 8 en accueil de jour
- 15 en équipe mobile EMA-PADH
- 7 en équipe mobile EMA-IAJ

2, allée Joseph-Marie Jacquard
95820 Bruyères-sur-Oise

EN SAVOIR PLUS CLIQUEZ ICI

Afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des personnes accueillies, l'établissement propose un lieu de vie bienveillant, sécurisé et sécurisant, accompagne tous les actes de la vie quotidienne et garantit un accompagnement au parcours de soins. Des activités et médiations éducatives variées, telles que le théâtre, la danse, l'activité physique adaptée, les cours de musique, la médiation animale, l'équithérapie, les sorties culturelles et de loisirs, sont quotidiennement organisées, permettant à chacun de s'inscrire en fonction de ses centres d'intérêt.

L'équipe de professionnels, au nombre de 30, a un regard attentif au bien-être de chacun, au maintien des acquis, des capacités et des compétences et à la place des familles au sein de la Résidence.

E.M.A. - S.B.S.

En juillet 2021, L'APED Espoir a répondu à un appel à manifestation d'intérêt concernant la création d'une Équipe Mobile d'Appui à la Santé et Besoins Spécifiques : l'EMA-SBS. L'EMA-SBS a commencé son activité en 2023. La création d'une nouvelle équipe soulève des questions : c'est quoi ? Pour qui ? Comment ? Quand ? Où ? Avec qui ? L'EMA-SBS c'est une équipe qui vise à proposer des réponses cohérentes au parcours de soins des personnes en situation de handicap, dans l'objectif d'éviter toute forme de rupture et notamment afin d'éviter les ruptures de parcours de soins.

Elle propose :

- **un appui à la santé :**
  - actions d'information ou/et de sensibilisation
  - réflexions sur les pratiques professionnelles
  - appui face à des difficultés rencontrées dans l'accompagnement d'une personne / de problématiques spécifiques médicales
- **un appui aux besoins spécifiques :**
  - accompagnement face à « une situation complexe »

Les conseillers techniques sont des professionnels de formation issue du secteur paramédical (psychologues, infirmier, psychomotricien). Les interventions de l'équipe sont complétées par des interventions via des prestataires en fonction des besoins spécifiques (orthophoniste, ergothérapeute, gériatre…). L'EMA-SBS c'est une équipe qui s'adresse aux bénéficiaires des Établissements d'Accueil Non Médicalisés (EANM) du Val-d'Oise (foyer de vie, foyer d'hébergement, SAVS, service d'accueil de jour, ESAT). L'EMA-SBS accompagne indirectement les personnes en situation de handicap en proposant un appui aux équipes qui les accompagnent au quotidien. L'équipe intervient uniquement à la demande de l'établissement, via une fiche de saisine, qui aura pris soin d'informer le bénéficiaire, le représentant légal et/ou la famille en amont. Lors d'une saisine, l'équipe réalise des temps d'observation, d'évaluation afin de proposer des pistes d'accompagnement, en étroite collaboration avec l'équipe de l'EANM. L'intervention de l'EMA-SBS a une durée de 6 mois, avec possibilité de renouveler une fois.

L'EMA-SBS c'est une équipe qui est composée de 3 postes de conseillers techniques à temps plein, d'un temps partiel de médecin, un temps partiel d'assistant de direction et d'un poste de directeur.

EN SAVOIR PLUS CLIQUEZ ICI

Le Service d'Accueil de jour et d'Hébergement (SAJH) « L'Horizon »

A P E I L'Espoir S.A.J.H. L'horizon

Accueille 46 adultes en situation de handicap dont 39 en hébergement.

4, rue du Lieutenant Guilbert
95620 Parmain

EN SAVOIR PLUS CLIQUEZ ICI

Le SAJH l'Horizon, est assimilé à un foyer de vie avec un accueil de jour. Il s'agit d'un lieu de vie en groupe où des personnes ayant comme point commun le fait d'être en situation de handicap, peuvent être aidés, accompagnés, écoutés et soutenus par des professionnels. Les personnes accueillies ont des profils différents mais présentent tous une déficience intellectuelle. L'établissement n'est pas médicalisé et ne dispose donc pas d'un plateau technique médical, les personnes accueillies ne doivent pas avoir de difficultés motrices et de troubles somatiques trop importants et doivent disposer d'un minimum d'autonomie.

Le Service d'Accueil de Jour et d'Hébergement est constitué de deux secteurs. La partie hébergement représente l'habitat, le lieu de vie et la partie accueil de jour représentent les temps d'activités. Ce fonctionnement permet à la personne d'avoir une vie la plus ordinaire possible.

Nous pouvons imager cette présentation en assimilant l'hébergement à leur « maison » et l'accueil de jour à leur « travail ». Bien que ne pouvant accéder au travail, avoir un planning hebdomadaire et s'engager sur des activités à heures et jours fixes permet de rester dans une dynamique positive en favorisant la motivation, la stimulation et le bien-être de la personne. Les activités proposées sont diverses et multiples mais répondent à des objectifs principaux tel que : favoriser le bien-être, se maintenir en bonne santé, favoriser l'inclusion, développer et/ou maintenir leurs acquis, potentialités et compétences.

En fonction du degré d'autonomie et de leurs compétences respectives, chaque personne est accompagnée sur les temps de lever, de douche, d'habillement, de repas, de courses, d'entretien du studio, de coucher… L'objectif est de permettre aux personnes de vivre dans les meilleures conditions possibles, de s'épanouir tout en maintenant et/ou développant leur autonomie.

La vie en collectivité est parfois difficile, il faut respecter un règlement, il peut y avoir du bruit et des tensions mais cela permet de ne pas se sentir seul et de bénéficier d'une entraide entre résident. Cela donne également la possibilité de rencontrer « des copains, des copines » et de créer des relations avec d'autres personnes hors de la sphère familiale.

Le SAJH l'Horizon est certes un foyer de vie mais il présente ses propres particularités et spécificités. En effet, le SAJH l'Horizon est un établissement très ouvert, à la fois à l'extérieur et sur l'extérieur. Les proches soulignent qu'il est appréciable de pouvoir venir dès qu'ils le souhaitent par exemple pour prendre un café et d'être régulièrement invités à des événements et moments conviviaux (fête estivale et Noël). L'établissement favorise l'inclusion et met tout en œuvre pour ne pas évoluer en vase clos et participe le plus possible à la vie citoyenne. C'est pourquoi de nombreuses sorties sont réalisées : bibliothèque, conservatoire, piscine, spectacles, restaurants, bowling… C'est un établissement qui vit, des fêtes ont lieu pour chaque anniversaire, des apéritifs, des repas et des collations améliorées sont proposées les week-ends ainsi que des sorties de loisirs et des spectacles.

Les professionnels sont particulièrement à l'écoute des personnes, de leurs souhaits et de leurs choix. Le SAJH développe une approche favorisant la liberté de choix et le pouvoir d'agir des personnes qu'il accueille et accompagne.

Ambitionner

LES ÉVOLUTIONS DE DEMAIN AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS FAMILLES

LES 5 ORIENTATIONS STRATÉGIQUES D'AVENIR

1 **UNE ASSOCIATION QUI PORTE HAUT ET FORT LA PLACE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET DE LEURS FAMILLES**

2 **UNE ASSOCIATION S'INSCRIVANT DANS LES ORIENTATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES ET S'ADAPTANT AUX BESOINS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE OU « SANS SOLUTION »**

3 **UNE ASSOCIATION AJUSTANT CONTINUELLEMENT LA COHÉRENCE DE SES RÉPONSES AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES**

4 **UNE ASSOCIATION SOUCIEUSE DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL DE SES SALARIÉS**

5 **UNE ASSOCIATION QUI SE DONNE LES MOYEN DE SES ACTIONS**

ORIENTATION I

Une association qui porte haut et fort la place des personnes accompagnées et de leurs familles

Premier axe : valoriser la place et la parole des personnes accompagnées et des familles au sein des établissements

Objectifs poursuivis

1 > Favoriser la co-éducation et porter les principes de l'autodétermination.

2 > Promouvoir l'expression et la participation la plus active possible des personnes accompagnées dans la vie des établissements.

3 > Donner toute leur place aux familles dans le quotidien des établissements

4 > Promouvoir la mise en œuvre et partage des savoirs, approches et méthodes entre les familles et les professionnels de nos établissements pour répondre au mieux à la singularité de chaque personne accompagnée.

Deuxième axe : valoriser la place et la parole des personnes accompagnées et des familles dans la vie associative

Objectifs poursuivis

1 > Renforcer les liens entre les familles et les actions de la vie associative.

2 > Promouvoir la parole des familles et des personnes accompagnées dans les projets et communications de l'association.

3 > Favoriser la participation active des personnes accompagnées et des familles dans la vie de l'association.

4 > Amplifier les espaces, moments et actions permettant le partage entre les administrateurs, familles, professionnels et personnes accompagnées.

5 > Développer des actions associatives apportant une aide et un soutien auprès des familles (aides administratives, espaces d'écoute, entraide…)

Troisième axe : valoriser la place et la parole des personnes accompagnées et des familles dans la société

Objectifs poursuivis

1 > Proposer des projets permettant l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de nos territoires d'action.

2 > Déployer des offres de l'association directement dans la vie de la Cité, permettant la rencontre et l'échange entre les habitants et nos personnes accompagnées.

3 > S'engager pour changer le regard de la société sur le handicap, afin de permettre aux personnes accompagnées d'être des citoyens à part entière.

DÉCOUVRIR LES ACTIONS

ORIENTATION 2

DÉCOUVRIR LES ACTIONS

Une association s'inscrivant dans les orientations des politiques publiques et s'adaptant aux besoins de la personne accompagnée ou « sans solution »

Premier axe : être force de proposition sur les territoires, notamment en déployant des réponses inclusives et innovantes, adaptées à la diversité des besoins des personnes en situation de handicap.

Objectifs poursuivis

1 > Agir de manière proactive en direction des politiques et des décideurs publics pour proposer des réponses adaptées aux besoins et à leurs évolutions.

2 > Affirmer notre identité associative, les valeurs portées au quotidien et notre engagement auprès des personnes en situation de handicap pour mieux faire connaître notre action vis-à-vis des territoires, des acteurs du droit commun.

3 > Contribuer activement à l'action locale en matière de « Réponses Accompagnées Pour Tous », notamment par une attention toute particulière et une disponibilité vis-à-vis des familles sans solution.

Deuxième axe : renforcer continuellement la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies.

Objectifs poursuivis

1 > Renforcer continuellement les actions permettant de favoriser l'accompagnement individuel dans le cadre du collectif.

2 > Assurer une veille sur les nouvelles approches, expérimentations, pratiques innovantes, qu'elles soient nationales ou internationales, pouvant mieux répondre aux besoins, souhaits des personnes accompagnées.

3 > Poursuivre le déploiement d'activités qui permettent une réflexion sur soi, renforcent la confiance en soi, et contribuent à l'autodétermination et l'inclusion des personnes accompagnées (exemple : ateliers / café philo, ateliers théâtre, chant, exercices d'expression corporelle, art et culture, etc.).

Troisième axe : favoriser les parcours de vie sans rupture, notamment par une prise en compte plus spécifique du vieillissement des personnes en situation de handicap

Objectifs poursuivis

1 > Mettre en place une politique d'évaluation des besoins, favorisant la reconnaissance de la spécificité de l'accompagnement du vieillissement et anticipant les enjeux futurs.

2 > Déployer de nouvelles réponses pour les personnes nécessitant un accompagnement médical renforcé.

Quatrième axe : favoriser la fluidité de parcours au sein de l'association et en articulation avec les ressources du territoire

Objectifs poursuivis

1 > Favoriser les logiques de mutualisation et de transmission de connaissances entre les établissements de l'Association, au service du parcours de la personne.

2 > Proposer des projets permettant la création de « passerelles » pour faciliter les différentes étapes du parcours de la personne accompagnée.

ORIENTATION 3

DÉCOUVRIR LES ACTIONS

Une association ajustant continuellement la cohérence de ses réponses au service des personnes accompagnées

Premier axe : renforcer les articulations et fonctionnements entre les établissements

Objectifs poursuivis

1 > Porter au quotidien une culture partagée d'actions, fondée sur une cohésion des différents acteurs et sur une cohérence des approches et méthodes.

2 > Favoriser le partage, l'échange et la construction de projets en commun

Deuxième axe : renforcer la place de la DG, la DGA et le siège en matière de soutien dans la mise

Objectifs poursuivis

1 > Renforcer la place de la Direction Générale et du siège dans son rôle fédérateur et de cohésion entre les établissements.

2 > Consolider l'action du Siège en support à la mise en œuvre des orientations associatives.

3 > Renforcer le rôle du siège en soutenant les réflexions menées par le CA, ainsi que les actions de communication associative, etc.

4 > Renforcer l'intégration des réflexions philosophiques et éthiques dans nos documents institutionnels, nos processus et pratiques, afin de contribuer à des actions plus éclairées, humaines et éthiques.

ORIENTATION 4

DÉCOUVRIR LES ACTIONS

Une association soucieuse du bien-être au travail de ses salariés

Premier axe : renforcer l'attractivité de l'association vis-à-vis des professionnels

Objectifs poursuivis

1 > Promouvoir un management collaboratif et bienveillant, dans un climat de confiance, de considération et de respect mutuel, qui encourage et reconnaît l'autonomie et les initiatives personnelles, tout en responsabilisant les professionnels et en maintenant une exigence de qualité au bénéfice des personnes accompagnées.

2 > Valoriser et communiquer plus régulièrement sur la qualité de l'accompagnement portée par l'APED.

Deuxième axe : reconnaître et renforcer les compétences des salariés

Objectifs poursuivis

1 > Soutenir les professionnels dans leur action quotidienne.

2 > Favoriser le développement des compétences du salarié répondant aux besoins de sa mission et/ou de ses aspirations professionnelles.

ORIENTATION 5

DÉCOUVRIR LES ACTIONS

Une association qui se donne les moyens de son action

Premier axe : diversifier nos ressources permettant la réalisation des projets de développement.

Objectifs poursuivis

1 > Rechercher une diversification de nos modes de financements et partenariats pour répondre à la pluralité des besoins des personnes accompagnées ou « sans solution ».

2 > Développer le bénévolat au sein de l'association.

3 > accroître et structurer nos moyens de communication vers l'externe.

Deuxième axe : renforcer notre savoir-faire en matière d'ingénierie de projets

Objectifs poursuivis

1 > Se donner les moyens d'ingénierie pour l'accompagnement au développement de projets.

2 > Porter une culture associative de l'écoute, de la curiosité, de l'ouverture et du partage des bonnes pratiques et innovations qui se pensent et s'appliquent dans le secteur.

Troisième axe : assurer la pérennité de la gouvernance associative

Objectifs poursuivis

1 > Élaborer une stratégie de soutien et de développement des compétences des administrateurs.

2 > Ouvrir la gouvernance associative à de nouvelles compétences, en accord avec l'évolution des besoins et la particularité de notre fonctionnement.

3 > Communiquer sur les spécificités de la gouvernance et de son organisation, en lien avec les valeurs portées par notre association de parents.

Quatrième axe : inscrire l'association dans une démarche éco-responsable

Objectifs poursuivis

1 > Prendre en compte les enjeux du développement durable dans le quotidien des établissements et du Siège.

2 > Intégrer systématiquement les enjeux d'éco-responsabilité dans le cadre des futurs projets.

L'histoire de APED l'Espoir

60 ans

1964 — PRÉSIDENT Jacques BREVET
Création de l'association
24 · 15

1965 — OUVERTURE
Externat médico pédagogique
CHAMPAGNE

1967 — ACQUISITION
Château de la Faisanderie
L'ISLE ADAM

1968 — ACQUISITION
Institut Médico Pédagogique
L'ISLE ADAM
50 · 25

1972 — PRÉSIDENT Henri CHANON

1977 — ACQUISITION
Terrain
L'ISLE ADAM
Chemin des 3 sources
Extension de l'Institut Médico Pédagogique
L'ISLE ADAM
80 · 40

1982 — PRÉSIDENT Pierre COLCANAP
OUVERTURE
CAT l'Avenir
L'ISLE ADAM
Chemin des 3 sources
OUVERTURE
Foyer hébergement
L'ISLE ADAM
Chemin des 3 sources
80 · 70 · 66

1984 — PRÉSIDENT Bruno RICHEZ

1989 — PRÉSIDENT Maurice GUIOT

1992 — OUVERTURE
SAVS
L'ISLE ADAM
Chemin des 3 sources
80 · 89 · 71

1996 — PRÉSIDENT Pierre CAUBEL

1999 — PRÉSIDENT Alain FOURCROIX

2000

2001 — ACQUISITION
Local
PERSAN
Rue Edmond Bourgeois

2002 — OUVERTURE
Accueil de jour du SAJH Maurice GUIOT
PERSAN
80 · 133 · 80

2004 — ACQUISITION
Terrain de l'ESAT
PERSAN
Impasse du petit moulin

2007 — ACQUISITION
Terrain hébergement du SAJH Maurice GUIOT
80 · 218 · 99
Transfert de l'ESAT
PERSAN
Impasse du petit moulin

2008 — OUVERTURE
Hébergement du SAJH Maurice GUIOT
PERSAN
80 · 295 · 139

2010 — Transfert de l'ESAT
PERSAN
Impasse du petit moulin
80 · 325 · 145

2011 — OUVERTURE
Service Intermédiaire d'Accès et de Maintien de l'Aide par le Travail (SIAMAT)
OUVERTURE
Foyer Logement Les Clématites du Centre d'Habitat
L'ISLE ADAM

2012 — ACQUISITION
Immeuble
BRUYÈRES-SUR-OISE

2013 — ACQUISITION
Terrain
ENNERY
PRÉSIDENT GeorgesPLANAS

2015 — ACQUISITION
Terrain
PARMAIN
OUVERTURE
RAPHAVIE
BRUYÈRES-SUR-OISE
OUVERTURE
Accueil de jour du SAJH l'Horizon
PARMAIN
OUVERTURE
Institut Médico Éducatif du Bois d'en Haut
ENNERY
140 · 385 · 227

2016 — OUVERTURE
Hébergement du SAJH l'Horizon
PARMAIN
140 · 401 · 261

2018 — Rattachement du CMPP
PERSAN ET BEAUMONT-SUR-OISE
340 · 401 · 292

2019 — OUVERTURE
Institut Médico Éducatif du Bois d'en Haut hors de murs
ACQUISITION
Appartement pour la MAVA
ENNERY
370 · 401 · 306

2023 — OUVERTURE
EMA-SBS
PERSAN
OUVERTURE
l'EMA-PADH
BRUYÈRES-SUR-OISE
OUVERTURE
EMAS
ENNERY
OUVERTURE
MASS PASS'HDM
ENNERY
370 · 451 · 320

2024 — PRÉSIDENT Arnaud JOMARD
OUVERTURE
EMA-IAJ
BRUYÈRES-SUR-OISE
370 · 458 · 324

LÉGENDE
Nombre de places
secteur ADULTE · secteur ENFANCE · nombre de SALARIÉS

L'APED ESPOIR aujourd'hui c'est...

+ de 700 personnes accompagnées

près de 350 professionnels

9 établissements

ESPOIR